

Présentation

Secteur d'activité	Culture – Cinéma et audiovisuel	Siège Social	Amiens
Date de création	1999	Contact	Caroline SEVIN - Directrice
Objet de l'association :	L'ACAP est une association conventionnée avec l'Etat et la Région, elle porte un projet de développement culturel en matière de cinéma et d'audiovisuel qui s'articule autour du pilotage direct d'actions, de l'accompagnement des porteurs de projets autour de l'image et du rôle d'observatoire pour le territoire.		

Synthèse

Activités	<p>L'ACAP – Pôle régional Image met en œuvre un projet régional de développement culturel autour de plusieurs objectifs : Soutenir à la diversité culturelle cinématographique des salles de proximité en Picardie, développer des actions d'éducation à l'image et la coordination d'un réseau régional dédié, accompagner et soutenir la production audiovisuelle et cinématographique en région, valoriser le territoire et développer un pôle ressource et d'accompagnement des professionnels.</p> <p>L'ACAP propose donc 3 champs d'intervention :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La création : Identifier et valoriser les ressources et compétences, offrir un service actif aux réalisateurs et producteurs et enfin soutenir l'émergence 2. La diffusion : Appuyer la diversité de programmation, soutenir l'action culturelle des lieux de diffusion et accompagner les acteurs de l'exploitation cinématographique 3. L'éducation à l'image : Appuyer les porteurs de projets, formations, ressources, animation de réseau, portage de projets et coordination d'actions d'éducation artistique et expérimenter des projets pédagogiques (notamment autour du numérique). <p>L'association s'inscrit dans une approche décloisonnée et porte une attention particulière à l'aménagement culturel du territoire, la jeunesse, la diversité culturelle et la valorisation du territoire.</p>
Environnement de l'association	Malgré l'anthropomorphisme amiénois en matière de culture, l'ACAP dispose d'une bonne implantation territoriale avec plus de 140 sites liés à des projets et partenariats en 2015. L'association évolue dans un contexte difficile : baisse des financements publics, incertitudes liées à la fusion des régions et la possibilité d'un changement sur les politiques culturelles. L'ACAP s'est donnée du temps pour répondre à ces enjeux forts en participant notamment au CRAC (Collectif Régional Art et Culture) qui a pour objet d'interpeller les pouvoirs publics et d'apporter des réponses aux problématiques concrètes que peuvent rencontrer les structures culturelles.
Moyens Humains	L'association est composée de 13 salarié-es.
Economie	Le volet financier de l'association est sain.